LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

La nouvelle formule que nous avons adoptée pour notre supplément hebdomadaire illustré a obtenu les suffrages de nos lecteurs. Son tirage a augmenté dans de notables proportions et chaque courrier nous apporte un grand nombre de nouvelles demandes d'abonnement.

Rappelons qu'avec une lecture littéraire du plus grand intérêt, constituée par des contes, des nouvelles et des romans, le *DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING* comprend de nombreuses photogravures d'actualité, une page d'histoire locale, une page de la famille et une page des sports. Nous n'avons point oublié le grand jeu à la mode: les mots croisés !

Petits et grands trouvent dans notre supplément ce qui les intéresse en les distrayant.

Abonnez-vous au *DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING*, ou demandez-le à votre vendeur.

LE NUMÉRO	ABONNEMENT
15 CENTIMES	UN AN... 7 FR.

LE NORD en Nouvelle Calédonie

Nous avons reçu la lettre suivante de notre correspondant auprès de la Colonie néo-calédonienne:

La centaine de personnes, colons et leur famille, qui composent la Colonie néo-calédonienne, ont quitté Marseille le 6 novembre et sont arrivés à Nouméa le 10 janvier.

Après le départ, la colonie, qui n'est ni bien ni mal logée, ni bien ni mal nourrie, traverse une période de mauvais jours. Malgré la provision de citrons, le mal de mer sévit, la mer étant très agitée. Les îles Baléares que nous côtoyons, passent inaperçues. Après quarante-huit heures de ciel maussade et de pluie, un rayon de soleil enfin. Nous dépassons Gibraltar et voici l'Atlantique. Sous la pluie qui a recommencé, l'*Elkantara* s'y engage. Heures mauvaises encore. Une tempête qui dure deux jours. Des grains, des averses, un orage qu'on parvient difficilement à éviter. Puis le beau temps, le soleil qui se décide à sourire et dont bientôt nous serons sûrés.

⁂

Dix-huit jours de mer pour des gens qui n'avaient la.... jamais navigué, c'est beaucoup. Aussi est-on très heureux de mettre pied à terre à la Guadeloupe et à la Martinique, où ont lieu, à vingt-quatre heures d'intervalle, les deux premières escales. Ce sont deux îles merveilleuses, à la végétation luxuriante, aux mœurs très curieuses. Nous y passons des heures intéressantes et agréables, et nous y glanons des nouvelles de France: la chute du ministère, par exemple.

On quitte Port-de-France par une chaleur torride. La mer des Antilles est rapidement traversée et c'est sous une violente averse qu'on arrive en vue de Panama.

⁂

Le passage entre les deux Amériques dure quarante-huit heures. Il nous offre l'occasion de coups d'œil magnifiques, d'autant plus appréciés que nous allons être vingt jours et vingt nuits sans apercevoir de terre.

Le Pacifique se montre un peu trop digne de son nom. L'Océan est « d'huile ». On dirait un lac. Mais sur ce lac, un soleil de feu darde ses rayons. Le passage de l'équateur donne lieu à des scènes de folle gaieté, mais l'on n'en étouffe pas moins.

Grâce au chant d'un phonographe, qu'on écoute le soir à la fraîcheur, grâce aux « parlottes » du matin, qu'on fait à l'heure où le soleil n'est pas trop terrible encore, grâce surtout aux relations franchement amicales qu'on s'est créées entre colons, la vie à bord si, pour être vrai, il faut la juger quelque peu déprimante, est devenue supportable.

Bien que très satisfait, c'est un peu étonné qu'on se dit arrivé à Tahiti... Tahiti, île remarquablement belle avec ses palmiers, ses cocotiers, sa nature sauvage et ses coutumes très couleur locale. Nous y passons une fête de Noël très originale.

⁂

Pendant toute la longue traversée, les colons ont mis à profit leurs trop nombreux loisirs pour mettre au point l'organisation de leur groupement. Tâche utile, qui va leur permettre de se mettre au travail sans tarder.

Le 10 janvier, par une claire journée d'été, l'*Elkantara* arrive en vue de la Nouvelle-Calédonie. A travers ses remparts de corail, l'île fastueuse, toute baignée de soleil, laisse apparaître des coteaux verdoyants qui rejoignent, à leur sommet, l'azur d'un bleu éclatant; à leur base, les eaux limpides du vaste Océan. La Nouvelle-Calédonie, les colons français la regardent comme on regarde une terre promise. C'est là, dans l'une de ces riantes vallées, qu'ils vont déployer leur activité avec l'espoir de moissons qu'ils espèrent abondantes. Moissons qui iront, par delà les mers, agrandir encore le bon renom du Nord de la France, de ce Nord que les nouveaux colons de Nouvelle-Calédonie auront à honneur de ne point renier et de n'oublier jamais.

P. S.

Une réunion extraordinaire du Conseil Général du Nord

Elle aurait lieu le jeudi 21 janvier

C'est aujourd'hui samedi, à 15 heures, que la Commission de l'Emprunt départemental de 150 millions se réunira, à la Préfecture, pour examiner la nouvelle proposition du groupement des banques.

Au cours de cette réunion sera décidé le jour où le Comité général sera invité à statuer définitivement. On annonce que la date du 21 janvier a été fixée.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 16 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Marcel; demain, saint Antoine. 16e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 41; coucher à 16 h. 21.

Lune : Nouvelle du 14; premier quartier le 20.

Bulletin météorologique pour la journée du 16 (Région Nord) : Adoucissement; ciel généralement couvert ou très nuageux; quelques faibles gouttes de pluie ou de neige; vent d'Ouest, 3 à 7 m.; gelées nocturnes assez fortes. Minimum, —8°.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, rue des Longues-Haies : A 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'Hygiène Sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : A 14 h., consultations pour adultes.

A 17 h., Central Ciné-Théâtre : Conférence de la Revue Française.

A 20 h., Etablissements du Fresnoy : Fête de bienfaisance au profit des blessés du Maroc et de Syrie.

A 21 h., « Café Pandore » : Manifestation du « Choral Nadaud » envers M. Duysbrugh.

La clôture du Salon des « Dix »

C'est dimanche soir que se terminera, sur le succès qu'il était facile de prévoir, le Salon des « Dix », à la Galerie Dujardin.

LES CONFERENCES DE LA « REVUE FRANÇAISE »

M. Lucien Dubech parlera ce soir d'Henri Rochefort

C'est aujourd'hui samedi à 17 h. que M. Lucien Dubech fera sa conférence sur Henri Rochefort, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir.

Le Comité prie instamment tous les abonnés d'arriver exactement pour 17 h.

Des cartes pour cette conférence sont en vente chez Coupleux, 10 bis, rue Nain. La salle sera fortement chauffée.

HALLE FLIPO.— Beurre, 17 fr.; extra, 18.50 et 21.50. Café, 19 fr. Hollande, 12 fr. Margarine, 8.50. Pain d'épices, 4 fr. Biscuits, 8 et 10 fr. 19d

CE SOIR, AU FRESNOY

C'est ce soir, à 20 heures, aux Etablissements du Fresnoy qu'aura lieu le grand gala de bienfaisance organisé par les deux sociétés philanthropiques: les « Anciens de l'Afrique du Nord et ceux de Syrie-Cilicie », au profit des blessés du Maroc et de Syrie, sous le patronage du « Journal de Roubaix ».

Le Comité, animé du plus grand zèle et d'autre part chaudement secondé par de nombreuses marques de sympathie, qui lui parviennent et les précieux concours acquis parmi les diverses sociétés de la région, a mis au point les nombreux détails devant assurer la réussite complète de ce grand gala de bienfaisance.

A peine lancée dans le public, cette œuvre y a reçu le plus chaleureux accueil, cette constatation si précieuse a été d'un sérieux appoint, dès le début, pour les organisateurs. Ceux-ci n'ont rien négligé pour donner à cette fête un éclat sans précédent, qui sera rehaussé encore par la présence des autorités civiles et militaires de notre région.

Le programme lui-même promet aux assistants une soirée vraiment charmante et surtout familiale.

Le général commandant le 1er Corps d'armée sollicité par les « Anciens de l'Afrique du Nord et de Syrie » a bien voulu permettre que la musique du 43e R. I. se rende ce soir 16 janvier aux Etablissements du Fresnoy.

Nul doute que cette belle phalange sera pour les A.A.N. et A.S.C. un gros élément de succès.

Cette musique militaire est si renommée qu'il est inutile d'en faire ici l'éloge; contentons-nous de donner l'assurance que le programme du concert qu'elle donnera est bien étudié et ne peut que plaire aux plus exigeants. Au cours de cette fête, la société bien connue le R.A.C. (section féminine), donnera un aperçu de son travail.

M. Deconinck a choisi spécialement un programme de circonstance pour son cinéma qui fonctionnera au profit de nos blessés.

Tout a été prévu, même le retour par auto-cars. En effet, Lille-Roubaix-Tourcoing seront desservis par une compagnie d'autobus de Roubaix.

En conséquence du froid, les vastes salles du Fresnoy seront chauffées.

FIN DE SAISON. — Rabais de 25 % sur la plupart des POÊLES en stock, chez Laceate et Rousseau, 8, rue Neuve, à Roubaix. — Occasions à saisir. 17877

LES EXPOSITIONS DU CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX

Le Conseil d'administration de cette société a décidé d'organiser cette année deux expositions.

La première exposition de printemps, dite Grand Marché aux fleurs, aura lieu du 8 au 11 mai prochains.

Quant à la seconde, elle sera installée dans la coquette salle des fêtes de la rue de l'Hospice, mise à la disposition de la société par la Municipalité toujours disposée à seconder les efforts du Cercle Horticole.

Elle aura lieu du 23 au 26 octobre et comprendra les palmiers et autres plantes d'ornement, les chrysanthèmes, plantes et fleurs de saison, les arbres et arbustes de pépinière et les fruits et légumes. De plus, une place spéciale sera réservée aux produits de jardins ouvriers.

Cette société ne néglige rien de ce qui peut développer l'horticulture et il est certain que ces deux manifestations horticoles remporteront un grand succès.

GRANDE DUCASSE A PIERROTS les 17, 18, 19 janvier, 6 bis, rue Saint-André, Rx. 2055d

La neurasthénie fait deux victimes

Rue Turgot. — Jeudi, vers 18 heures 30, Mme Florentine Bert, 56 ans, ménagère, a été trouvée pendue dans sa cuisine, 45, rue Turgot.

Le docteur Mausse, après avoir examiné le corps, a conclu à un suicide. Mme Bert souffrait depuis de nombreuses années d'une maladie incurable et semblait depuis quelques semaines en proie à la neurasthénie. Le corps a été transporté à la morgue.

— Rue du Moulin. — M. Jules Lubert, 62 ans, demeurant rue du Moulin, 46, au cours d'une crise de neurasthénie, a mis fin à ses jours en se pendant dans la soirée de vendredi.

PETIT A PETIT vous y viendrez tous... aux **Chaussures Boucau-Verescke**, 5, r. P.-Motte, Rx.

LES HORLOGES PUBLIQUES. — Depuis une dizaine de jours, l'horloge du marché au poisson, place du Trichon, marque toujours 11 h. 35. Il en est de même de celle qui se trouve à l'angle des rues du Grand-Chemin et de l'Alouette, cette dernière est arrêtée à 1 .. 30.

Nous espérons qu'il suffira de signaler le fait à qui de droit, pour que satisfaction soit donnée au public.

ABATTOIR. — Aujourd'hui samedi et à 10 h., vente de viande stérilisée. 17882d

MORT DE M. L'ABBÉ MAURICE DEBAISIEUX. — Nous apprenons avec regret la mort d'un de nos concitoyens, M. l'abbé Maurice Debaisieux, docteur en théologie, décédé à l'âge de 43 ans, à Roost-Warendin.

Après de brillantes études à l'Institution Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Debaisieux entra au Séminaire académique des Facultés catholiques de Lille. Il passa avec succès en 1904, sa licence en philosophie devant la Faculté de l'Etat, à Nancy et en 1921, son doctorat en théologie devant les Facultés catholiques de Lille.

Ordonné prêtre en 1909, il fut nommé professeur à l'Institution Saint-Jude, à Armentières; il enseigna ensuite durant la guerre à l'Institution Notre-Dame des Victoires à Roubaix et fut en 1919, nommé professeur à l'Ecole Jeanne d'Arc, à Lille.

Un service solennel aura lieu aujourd'hui samedi à Roost-Warendin. Le corps sera aussitôt ramené à Roubaix où les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame.

Nous présentons en cette douloureuse circonstance à M. Debaisieux père, l'expression de nos sympathiques condoléances.

DUCASSE A PIERROTS chez E. Clauss, Ciné du Créunier, Wes, samedi 16, 17 et 18 janv. 2057d

L'INDEMNITÉ DE CHERTÉ DE VIE AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX. — Au sujet de l'indemnité de vie chère aux employés municipaux, nous disions dans une de nos dernières éditions que le nouveau mode de calcul employé pour la fixation du montant de cette indemnité résultait d'une décision du Conseil général du Nord.

Le secrétaire du Syndicat des employés municipaux nous écrit que: « C'est là une affirmation gratuite ».

Nos renseignements, à ce sujet, qui nous viennent de source sûre et s'appuient en outre sur le procès-verbal de la séance du Conseil général, nous permettent cependant, malgré cela, de confirmer ce que nous disions dans notre journal de jeudi.

RETRAITES MUNICIPAUX. — Une réunion générale aura lieu demain dimanche, à 15 h. 30, au siège de l'Association, 132, rue de Lannoy. Les dames et tutrices des orphelins retraités sont également priées d'y assister.

« PEUGEOT » et « UNIC ». Livrais. rapide tous modèl. Agent: **Venant**, 40, rue de Lille. Rx 60700

LA FEDERATION DES COMBATTANTS BELGES nous prie d'annoncer qu'elle a créé une Mutuelle au sein de son organisme, sous le nom de « Mutuelle Familiale des Combattants Belges 1914-18 », dont peuvent faire partie les femmes et enfants et qui donne droit à de sérieux avantages. Pour tous renseignements, ils pourront s'adresser au service de secrétariat le premier dimanche et troisième jeudi de chaque mois, respectivement de 10 h. à midi et de 19 à 21 h. au local, 126, rue de la Gare.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Groupe Tissage. — Dimanche 17 janvier à 10 h. 30, réunion dans l'amphithéâtre du cours de tissage de l'Ecole.

Causerie par M. le professeur Labriffe sur: « Le tendeur et enrouleur automatiques Saurer ».

T.S.F. — A. Decoulange, Roubaix. — Installations complètes. Pièces détachées. 14308

JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX (Institut Populaire). — Dimanche, à 10 heures 30, aura lieu à l'estaminet du « Pain d'Or », à proximité du terrain du boulevard de l'Hempempont, à Hem, une réunion obligatoire pour tous les titulaires de ce groupe. Ceux qui ont fait précédemment une demande de jardin sont également priés d'y assister. A l'ordre du jour: distribution et délimitation des parcelles et paiement des cotisations pour la saison 1925-26.

Il est possible qu'après répartition, quelques parcelles restent disponibles. Les amateurs peuvent se présenter à la réunion pour formuler leur demande. La préférence est donnée aux pères de famille.

GROUPEMENT DES POILUS D'ORIENT DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Paiement des cotisations demain dimanche à partir de 10 h. 30 au siège, Café Pandore, Roubaix. Les indemnités de naissance et de maladie seront également payées par le trésorier.

Ce soir 16 janvier, réunion de la Commission à 19 h. 30, au siège.

Linge de Maison. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 14309

LA FÊTE DE LA COIFFURE. — La Commission nous prie d'annoncer aux membres honoraires qu'ils pourront encore se faire inscrire demain soir dimanche à partir de 19 h. à la salle des Fêtes, rue de l'Hospice.

COMITÉ GENERAL DES FESTIVITÉS DE QUARTIER. — On nous communique:

Le Comité ayant reçu une lettre avec signature illisible et sans adresse prie son auteur d'avoir l'obligeance de se faire connaître afin que les Comités de quartier qui se réuniront prochainement à l'Hôtel de Ville puissent prendre leurs dispositions. Secrétaire: M. E. Lhotellerie, 99, rue Daubenton. (Tél. 120).

APRÈS LE CONSEIL DE RÉVISION. — La Mairie nous communique:

Les jeunes gens qui, lors du Conseil de révision, ont perdu des objets, peuvent les réclamer au commissariat central de police.

ARRESTATION DE DEUX VAGABONDS — La gendarmerie a procédé à l'arrestation sur la Grand'Place de Roubaix, de Alphonse Godni, 40 ans, et Eugénie Jansonnée, 53 ans tous deux sans domicile fixe.

Ils ont été conduits à Lille vendredi après-midi.

LA JAMBE FRACTURÉE. — M. Albert Vanhonacker, marchand de lait battu, à Lys, rue de Leers, passait avec sa voiture, jeudi, rue du Pays, lorsque le cheval glissa et tomba sur la chaussée, brisant un brancard dans sa chute. M. Vanhonacker, qui se trouvait près de son cheval, a été atteint par l'extrémité du brancard cassé, qui lui a fracturé la jambe gauche, au-dessus de la cheville.

Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, le blessé a été transporté en voiture à son domicile, où, de l'avis du docteur qui l'a visité, il devra observer un assez long repos.

UN PENSIONNAIRE VIDAIT LA CAVE DE SA LOGEUSE. — Mme veuve Romanie Delplanque, 53 ans, cabaretière, 538, rue de Lannoy, à Roubaix, a porté plainte contre un de ses locataires, Auguste Delespesse, 34 ans, qui, profitant de sa surdité, s'introduisait dans sa cave pour y voler des litres de liqueurs diverses.

Delespesse emportait ensuite les bouteilles et les revendait à divers débitants de Lys et de Lannoy.

M. Malot, commissaire de police du 8e arrondissement, qui lui a fait subir un interrogatoire, l'a mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol.

VOL DE COUPES DE SOIE. — Le 8 janvier, M. Louis Otrage, 27 ans, couturier, demeurant 72, rue du Curoir, a constaté que deux coupes de soie, d'une valeur totale de 215 fr. avaient disparu de ses magasins. Il a porté plainte contre inconnu et une enquête est ouverte.

VOL A L'USINE. — M. Odilon Gaeremynck, sujet belge, 28 ans, mécanicien, demeurant à Avelghem (Belgique), travaillant chez M. Amédée Prouvost, rue d'Alger, a porté plainte entre les mains de M. Vandamme, commissaire de police du 5e arrondissement, pour vol d'un portefeuille contenant 650 fr. Celui-ci se trouvait dans son veston suspendu à un crochet dans l'usine.

Une enquête est ouverte.

UN GRAVE ACCIDENT DANS UN ATELIER DE SOUDURE AUTOGÈNE. — Dans l'après-midi de vendredi, le personnel de l'atelier de soudure autogène de M. G. Van Hecke, rue de Florence, 32, était occupé à faire mouvoir une pièce de fer de 500 kil., quand par suite d'une fausse manœuvre de la lourde pièce, cette dernière vint s'abattre sur le pied de l'un des ouvriers, M. Jules Debouvry, demeurant rue de Wasquehal, 19. On s'empressa avec toute diligence auprès de l'ouvrier et après bien des efforts on parvint à le dégager. Le blessé fut aussitôt transporté chez M. le docteur Six, au Blanc-Seau, où le praticien ordonna immédiatement de radiographier le membre écrasé.

La blessure étant des plus graves, M. le docteur Six n'a pu se prononcer sur les suites de cet accident.

SYNDICAT DES EMPLOYÉS. — Demain dimanche, à 10 h., 21, Grand'Place, Café du Centre, réunion mensuelle des employés syndiqués de Roubaix et environs.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain dimanche, à 10 h., répétition générale à l'école pour tous les musiciens, en vue du concert du 24 janvier, à l'hospice Barbieux.

CHORAL NADAUD. — Société Nationale. — Ce soir, samedi 16, au siège, à 20 h.: ensemble par M. J. Duysbrugh; à 21 h., grande manifestation en l'honneur du directeur.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir, samedi, à 20 h. 30, répétition générale.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, à 10 h. 15, répétition de tous les sociétaires, au siège, Café Dupont-Six, 128, rue du Pile.

SECTION SYMPHONIQUE AMICALE ORAN. — Demain dimanche, à 10 h. 15, répétition générale de la section.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-CHISLAIN. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition générale.

ASSOCIATION DES CONTREMAITRES ET SURVEILLANTS DU TEXTILE. — Dimanche 17 janvier, à 9 h. 30, au siège, 1, rue du Moulin, réunion mensuelle des sections filature de laine, coton, cardé, tissage.

CROIX

LES INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE. — Le Comité Républicain, ainsi qu'il le fait chaque année établira une permanence les dimanches 17, 24 et 31 janvier, de 11 h. à 13 heures, au café Beausire, Grand'Place, où les électeurs pourront s'adresser pour tous renseignements concernant leur inscription sur la liste électorale de 1926.

UN BEAU SUCCÈS. — Nous apprenons que René Van der Meersch, dont les parents habitent 155, boulevard Emile-Zola, vient d'obtenir la médaille d'or de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (section sculpture), où il est depuis une année, élève du Maître Coutan, membre de l'Institut.

La formation de ce brillant artiste a été l'œuvre du dévoué professeur de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix, M. Pailler.

L'année dernière, notre jeune concitoyen s'était déjà signalé à l'attention du jury de l'Ecole de Paris par son admission au deuxième essai du concours de Rome et il travaille en ce moment en vue du prochain concours Roux.

Nous félicitons M. Van der Meersch pour son beau succès.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les cinq rôles des impôts cédulaires et général sur le revenu, exercice 1925 (rôle 8 pour revenus réalisés en 1921, rôle 1920 pour 1925, rôle 19 pour 1924, rôle 8 pour 1924 et rôle 7 pour revenus réalisés en 1925), sont entre les mains de M. le Percepteur de Croix, 81, rue d'Italie, à Roubaix, à partir du dimanche 17 janvier.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, à la Mairie (Guichet 3), où il sera communiqué à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées jusqu'au 4 février inclusivement.

POUR LES VIEILLARDS HOSPITALISÉS. — M. Sansoen, pharmacien, a fait don à l'Hospice de trente-six savons fins.

WASQUEHAL

ON DÉCOUVRE DES FUSILS

Sur plainte de Mme Pollet, née Bertha Van Hellefelde, demeurant à Lille, qui aurait reçu des coups de son beau-frère, M. Arthur Pollet, 32 ans, chauffeur, demeurant au « Cartelot », la gendarmerie a interrogé ce dernier.

Au cours de l'enquête, elle a découvert au domicile de Pollet deux fusils Lebel.

Il sera poursuivi pour détention d'armes de guerre et violences légères.

AUX ASSURÉS NÉS EN DÉCEMBRE. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières qui n'ont pas encore échangé leur carte annuelle, sont tenus de le faire le plus tôt possible à la Mairie, premier guichet.

CONTRAINTE PAR CORPS. — Un frieur, M. Paul Croquette, demeurant à Bailleul (Nord), a été arrêté pour subir une contrainte par corps.

Conduit à Lille, M. Croquette a effectué le paiement pour lequel il devait subir la contrainte et a, de ce fait, été remis en liberté.

WATTRELOS

DOUBLE ARRESTATION POUR FRAUDE. — Une Polonaise, Kolonska Baleskava, a été arrêtée au bureau de la Hussarde, au moment où elle tentait de passer frauduleusement un kilo de tabac haché.

— D'autre part, les douaniers de service dans le secteur de « Roubaix droite », ont capturé le fraudeur Achille Lejour, porteur de 21 kilos de tabac haché.

Les deux inculpés ont été dirigés hier sur Lille.

DÉGUSTEZ « BOCK MODERNE ». 41531

RESPECTEZ LES LOIS DE L'HYGIÈNE. — Contravention à Victor Benett, vidangeur à Roubaix, pour dépôt de vidange, boulevard des Cousettix.

UN INDESIRABLE. — Un obus de 77 a été trouvé dans le jardin du numéro 336 de la rue de Leers. Les autorités militaires ont été prévenues.

ARTS DÉCORATIFS. — Cuir, métaux, pyrogravure, tarso, batik, sculpture. Cours et leçons par Mlle Beausire. Les inscriptions sont reçues 13, rue du Pays, à Roubaix (1er étage, dépôt de l'Artisan Pratique). 17751

LA MAISON DOLOMBOPHILE. — Assemblée générale dimanche, à 16 h., au siège, 59, rue de Tourcoing, à Wattrelos. Questions diverses, exposition, adhésion de nouveaux membres.

LANNOY

FLERS

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Il a été déclaré à la Mairie, 101 hongres, 88 juments, 3 mulets et 2 mules.

Les véhicules automobiles sont au nombre de 51, répartis comme suit: camions, 9; tourismes, 32; motos, 10.

LYS

UNE FEMME DE MENAGE GRIEVEMENT BRULÉE. — Mort de la victime. — Mme Louise Seguin, qui avait reçu de graves brûlures sur tout le corps, dans les circonstances que nous avons relatées, et qui se trouvait en traitement à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, est décédée vendredi matin. Mme Seguin, qui habitait rue du Vert-Pré, était âgée de 42 ans.

TOUFFLERS

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-GHISLAIN tiendra son assemblée générale trimestrielle dimanche 17 janvier, à 08 h., chez M. Marcel Locquinier, « Au Bons Passage », pour l'examen des comptes de l'année écoulée.

ASCQ

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Dans le courant de l'année 1925, la mairie a enregistré 64 naissances; 27 mariages ont eu lieu et il y eut 52 décès.

BAISIEUX

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Dans le courant de l'année 1925, la mairie a enregistré 44 naissances; il a été procédé à 14 mariages; 2 divorces ont été prononcés. Les décès se montent à 31, répartis comme suit : de 0 à 1 an, 2; de 1 à 20 ans, 2; de 20 à 40 ans, 6; de 40 à 60 ans, 4, et de plus de 60 ans, 17.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Tout habitant peut s'assurer de son inscription à la mairie, du 15 janvier au 4 février inclus. S'y présenter aux heures du bureau.

TRESSIN

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré jeudi, chez M. Augustin Provoost, rentier. Le feu, qui avait pris naissance dans un grenier servant à remiser des outils et contenant de la paille, a été aperçu par le personnel de la maison, et a pu être assez rapidement éteint à l'aide de seaux d'eau, avec le concours de voisins.

Les dégâts, consistant en paille et objets de literie, ainsi que la toiture du grenier, sont évalués approximativement à 5.000 francs. Il y a assurance.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête. On croit que l'incendie aurait été allumé par des étincelles échappées de la cheminée de la cuisine.

RADIUM RAYONS X

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE - VACCINS

Métrites, Tumeurs, Fibromes
Maladies de l'Estomac, du Sang, de la Peau, Voies Urinaires, Tuberculose et Bronchites

Nouveaux Traitements SANS OPÉRATION

Docteur VEAUX de PARIS

LILLE, 69, rue Faidherbe, Mercredi, Samedi de 9 à 19 h., Dimanche, de 9 à 12 h 16171

CYSOING

DEVALISEURS DE CLAPIERS. — Chez Mme Convain, demeurant rue Waldeck-Rousseau, des malandrins ont dérobé quatre gros lapins d'une valeur de 100 francs. La gendarmerie enquête.

TENTATIVE DE VOL. — Au cours de la nuit, des malfaiteurs se sont introduits chez Mme Vve Coveron, âgée de 80 ans, ménagère, habitant rue de la Renaissance, mais comme cette dame a l'habitude d'aller coucher chez sa fille en avant soin d'emporter ce qu'elle a de plus précieux, les malandrins s'en retournèrent bredouilles. La gendarmerie enquête.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les habitants peuvent s'assurer au bureau de la Mairie de leur inscription ou radiation sur les listes électorales. Le dernier délai est fixé au 4 février inclus.

Accident mortel d'automobile à Mons-en-Barœul

Un septuagénaire écrasé par une auto

Vendredi vers 12 h., une automobile, pilotée par M. Jules Leduc, âgé de 19 ans, demeurant 10, rue de Bazinghen, à Tourcoing, employé au service du garage Thiesson, Lepaul et Cie, situé 10, rue d'Alsace, à Roubaix, remontait, vers midi, la rue Daubresse. Mauvlez, se dirigeant vers Roubaix, lorsqu'à hauteur de la rue Carnot, le chauffeur voulut doubler une voiture hippomobile qui roulait dans la même direction.

M. Leduc actionna son signal d'alarme et gagna le côté gauche de la chaussée pour dépasser le second véhicule.

M. Emmanuel-Henri Senelar, âgé de 73 ans, architecte, demeurant rue Pasteur, à Mons-en-Barœul, qui se trouvait sur le trottoir, voulut traverser devant l'auto qui, malgré la présence d'esprit du chauffeur, le tamponna et le renversa sur la chaussée.

Relevé par les témoins de l'accident, le blessé, qui portait de nombreuses contusions sur le corps et une plaie assez grave à la tête, fut transporté à son domicile, où il ne tarda pas à expirer, malgré les soins du docteur Théry qui avait été mandé en toute hâte.

D'après les premiers renseignements recueillis par les gendarmes, la responsabilité du chauffeur semblerait entièrement dégagée. Celui-ci aurait, en effet, arrêté son véhicule sur un espace de quelques mètres, ce qui prouve qu'il ne roulait pas à une vitesse exagérée.

D'autre part, d'après le certificat délivré par M. le docteur Théry, on ne pourra savoir si M. Senelar est mort des suites d'une fracture du crâne ou d'une congestion pulmonaire consécutive à la blessure à la tête que lorsque l'autopsie aura été pratiquée.

M. Leduc a été néanmoins maintenu et comparaîtra devant le juge d'instruction, ce matin, samedi. Quant à l'autopsie, elle sera vraisemblablement pratiquée cet après-midi.

DERNIÈRE HEURE

LE REDRESSEMENT FINANCIER

MM. A. BRIAND ET DOUMER devant la Commission des Finances

ILS OFFRENT DE COLLABORER AVEC ELLE EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN PROJET D'EQUILIBRE FINANCIER

Paris, 15 janvier. — La séance de la Commission des Finances de la Chambre s'est terminée, à 21 heures, par le vote d'une motion décidant qu'elle reprendrait l'examen du projet gouvernemental.

Au cours de leur audition à la Commission des Finances, MM. Briand et Doumer ont vivement insisté pour que la Commission renonce à la procédure qu'elle avait eu l'intention de suivre, c'est-à-dire la discussion du rapport de M. Lemoureux, présentant à la Chambre une proposition de résolution. Ils ont demandé que la Commission présente, au contraire, un texte législatif en ajoutant que le Gouvernement était disposé à collaborer avec elle en lui donnant son avis sur les modifications qu'elle désirerait apporter au projet gouvernemental, article par article au besoin.

M. Doumer a fait observer qu'en particulier il entendait maintenir l'article 13, concernant la taxe sur les paiements, tant qu'il ne lui serait pas présenté une taxe compensatrice destinée à procurer au Trésor les ressources immédiates attendues de cette imposition extraordinaire et temporaire.

Le ministre a également fait valoir que la discussion du projet gouvernemental relative à l'équilibre budgétaire ne devait pas être séparée de celle qui concernait la Caisse d'amortissement.

Il a été répondu que si la Commission s'était ralliée à la procédure adoptée, c'était d'une part à la suite du départ de la minorité ayant eu pour résultat de supprimer toute controverse et d'autre part, pour déférer au désir exprimé par M. Doumer qui avait insisté auprès d'elle pour que la Chambre fut mise en mesure de se prononcer sans délai.

M. Briand a répondu qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que la Commission consacrât encore deux ou trois séances à ces délibérations sur d'aussi importantes questions.

La Commission poursuivra ses travaux

Le président du Conseil et le ministre des Finances se sont alors retirés, puis la Commission a discuté sur la décision à prendre pour la question de procédure toujours en suspens. Il s'agit de savoir si elle maintiendra sa proposition de résolution ou si elle reprendra l'examen du projet du Gouvernement concurremment avec celui du Cartel, en collaboration avec le ministre des Finances et enfin si elle invitera les membres de la minorité à reprendre part à ses délibérations.

La Commission a adopté à l'unanimité la motion ci-après présentée par M. Henri Simon:

La Commission des Finances ayant approuvé le rapport de M. Lemoureux, rapporteur général, qui rejette l'article relatif à la taxe sur les paiements, et qui prend en considération la proposition de M. J.-L. Dumesnil et plusieurs de ses collègues, ayant entendu le président du Conseil et le ministre des Finances, prend acte de l'offre de collaboration demandée hier par elle et acceptée aujourd'hui par le Gouvernement, restant fidèle à sa doctrine et à ses votes, décide de continuer ses travaux en vue de l'établissement d'un projet d'équilibre financier qu'elle soumettra à la Chambre dès la semaine prochaine.

La Commission se réunira demain matin et demain après-midi ainsi que les jours suivants.

La Chambre discutera mardi le régime des loyers

Paris, 15 janvier. — Contrairement à ce qu'on pensait hier, la Chambre a décidé de ne pas siéger demain, mais de se réunir seulement mardi pour continuer à discuter le régime des loyers.

Le débat financier se trouve ainsi retardé et il faut en chercher la raison dans les conversations officieuses qui se sont poursuivies au cours de la journée entre les membres du Gouvernement et la Commission des Finances, et qui vont sans doute se poursuivre demain et lundi.

Les députés cartellistes ont rencontré chez M. Briand un sincère désir de conciliation et même de collaboration avec les groupes de gauche, si bien, qu'à la fin de l'après-midi, on envisageait la possibilité d'arriver à un compromis.

C'est pourquoi, d'un commun accord, on a ajourné le débat qui devait se produire demain.

LES QUOTIDIENS DE PROVINCE FORMENT UN SYNDICAT

Paris, 15 janvier — Cet après-midi, s'est tenue à l'hôtel des Sociétés Savantes, l'assemblée générale des journaux quotidiens de province, qui ont décidé de former un *syndicat de défense professionnelle* sous le titre « Syndicat des quotidiens de province ».

M. Emmanuel Brousse (indépendant des Pyrénées-Orientales), a été élu président.

LEGION D'HONNEUR

Paris, 15 janvier. — *Ministère du Commerce.* — Sont promus au grade d'officier: MM. Zorn, président de la Chambre de Commerce française de Bruxelles; Charles Paulin, administrateur-délégué de la Société Cotonnière et Linière du Nord.

Au grade de chevalier: MM. Alfred Belotte, maître verrier, à Valenciennes; Léon Cornuché, hôtelier; Emile L'Herminé, industriel, ancien maire d'Orchies; Melayers, président du Comité corporatif des Fabricants de tulle, à Caudry.

MM. Gaston Willem, contrôleur principal à Lille-Central; Ernest Josson, agent principal de surveillance à Lille.

Les coups de grisou

UNE EXPLOSION DANS UNE MINE AUX ETATS-UNIS

Quarante mineurs ensevelis

Formington (Virginie occidentale), 15 janvier. — Une explosion s'est produite dans une mine. Quarante mineurs ont été ensevelis. Quatre cadavres ont été retrouvés.

CINQUANTE MINEURS DISPARUS AU JAPON

Tokio, 15 janvier. — Des explosions